

Infos municipales

Élections municipales 2020 :

mode d'emploi

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020. Les bureaux de vote se situent au complexe Petit-Breton. Petit rappel des règles générales de cette élection.

Règles générales

Les conseillers municipaux sont élus pour six ans et sont renouvelés intégralement. Ils sont élus au scrutin de liste à deux tours, **sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation**. Le conseil municipal élit ensuite le maire de la commune.

Pour prouver votre identité au moment de voter, la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire. Vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d' élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte Vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire (en cours de validité)

Parution du bulletin municipal d'avril repoussée

En raison des élections municipales de mars 2020, la parution du bulletin municipal de printemps est reportée à fin avril début mai.

Maisons fleuries

Les bulletins d'inscription seront prochainement à votre disposition en mairie.



- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Le nombre de conseillers municipaux est fixé en fonction de la population de la commune. À Pénestin, ce nombre est de 19.

Le mode de scrutin est le scrutin proportionnel de listes à deux tours avec prime majoritaire. Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, la moitié des sièges lui est attribuée. C'est ce qu'on appelle la prime majoritaire. L'autre moitié des sièges est proportionnellement répartie entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé. Seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour peuvent se représenter. Les candidats qui ont obtenu au moins 5 % et moins de 10 % peuvent rejoindre une autre liste. La répartition des sièges du conseil municipal se fait comme au premier tour: prime majoritaire avec répartition proportionnelle à la plus forte moyenne

► Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.mairie-penestin.com, rubrique Droits et démarches, Administratives, Elections, ou sur www.interieur.gouv.fr/Elections/Elections-municipales-2020

Remerciements

Je remercie toutes les Pénestinoises et Pénestinois pour la confiance qu'ils m'ont accordée pendant toutes ces années. J'espère que chacun pourra trouver dans l'avenir la satisfaction et le bien-être qu'il attend dans cette commune à laquelle je reste très attaché.

Jean-Claude Baudrais, maire de Pénestin

Médiathèque:

programme de mars-avril



- **Mercredi 4 mars et 8 avril: Atelier créatif** de 14h30 à 16h30, avec Pascale: peinture, collage, création... Ouvert aux enfants et adultes à partir de 6 ans. Gratuit, sur inscription
- **Samedi 7 mars: Rendez-vous tricot** de 10h30 à 11h30. Un temps d'échanges et de conseils avec Josette autour du tricot. Sur inscription.
- **Samedi 14 mars: Atelier couture** à 10h00. avec Colette, Lætitia et Cathy. Transmission des projets, à l'inscription, gratuit.
- **Judi 19 mars et 9 avril: Bébé lit** de 10h30 à 11h30. Accueil pour les enfants de 0 à 3 ans, destiné à accompagner l'enfant autour du livre.
- **Samedi 21 mars: Rendez-vous tricot** de 10h30 à 11h30. Échanges et conseils avec Josette.

- **Samedi 21 mars: Story time** de 11h30 à 12h00 avec Mister Bell. Lectures d'albums en anglais.
- **Mercredi 1^{er} avril: Lancement Prix du « premier roman de l'Estuaire de Vilaine » 2020**
- **Du vendredi 3 au mercredi 22 avril: Vitrines de Christine Blouet**
- **Vendredi 10 avril: Lecture de contes** avec goûter à 16h45.
- **Samedi 11 avril: Martinée jeux** de 10h30 à 12h00.
- **Samedi 11 avril: Dictée** à 11h00 Pour le plaisir des mots. Une dictée pour les enfants et une pour les adultes.
- **Du lundi 6 au samedi 11 avril: Semaine sans écran**, relevez le défi! Programme en cours
- **Dimanche 12 avril: Jardin de lecture**. De 10h00 à 18h00, à la salle des fêtes.
- **Mardi 21 avril: Au fil des histoires**, 15h00.

EHPAD:

Orlane Hervé succède à Pascal Puisay

Après dix années au service de la commune comme directeur de l'EHPAD, Pascal Puisay fait prétendre son droit à une retraite méritée. Il passe le relais à Orlane Hervé, son assistante, qui a déjà pris toute la mesure du poste depuis le 1^{er} janvier 2020. En présence de Jeanne Girard, adjointe aux affaires sociales, la transition s'est faite dans la continuité pour les équipes et les résidents.



Lila Presqu'île devient Aleop!

Depuis le 27 février 2019, tous les modes de transport, lignes routières régionales, lignes interurbaines, transports scolaires, navettes Yeu-Continent et TER sont rassemblés sous une bannière commune, un nom unique et facilement identifiable. Concrètement, les marques Lila, Pégase, TIS, Cap Vendée, Anjoubus deviennent Aléop. Et TER devient Aléop en TER.

Pour accompagner la mise en place de cette nouvelle marque, la Région ouvre aleop.paysdelaloire.fr, le nouveau site régional d'informations et de services à destination de l'ensemble des usagers ligériens.

Animations

Suivez-nous sur facebook
« penestin s'anime »
Pensez à réaliser vos réservations
d'espaces et de matériel pour vos manifestations.



Dimanche 12 avril

c'est « Nature et Friandises »
au programme de la Fête du Printemps

Pour ravir petits et grands, une journée aux couleurs et saveurs des beaux jours! Découvrez le programme sur www.mairie-penestin.com et en mairie.

Mais en voilà un aperçu:

- Bourse aux plantes
- Petite ferme
- Jardin de lecture
- Exposition sur les pâtisseries
- Sculpture en chocolat en direct, démonstration et ateliers de déco de biscuits
- Maquillage, tatoos et sculptures ballons
- Atelier pour décorer des œufs de pâques, de cuisine de plantes sauvages

Mais aussi un concours de gâteau FRUIT/CHOCOLAT...
Et bien entendu LA CHASSE A L'ŒUF et sa désormais traditionnelle tombola.

Musique, pain, crêpes, galettes, buvette... en quelques mots, des bons moments en notre compagnie.

► Infos auprès de Chloé au 06 22 05 70 49.

À noter également:

- 20 avril: Place aux Mômes
- 19 mai: Vilaine en Fête sera à Pénestin

Vie associative

Les foulées vers l'or

le 29 mars

L'Endurance
Pénéstinoise organise
Les foulées vers l'or,
une course composée
de deux parcours non
chronométrés entre terre
et mer.

8 km - départ 10h30
18,5 km - départ 10h00
Retrait des dossards à
partir de 8h30
Lieu de départ:
salle Petit Breton



Gym et bien être:
Belle de mai le 17 mai

